

**27^{ème} RALLYE REGIONAL DE L'AVESNOIS/VILLE DE FOURMIES
REGLEMENT PARTICULIER**

Ce présent règlement précise et complète le règlement standard des rallyes français. Le **27^{ème} Rallye Régional de l'Avesnois/Ville de Fourmies** sera disputé conformément au Code Sportif International (et ses annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (F.I.A.), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A) et au présent règlement particulier

PROGRAMME – HORAIRES

PARUTION DU REGLEMENT	Lundi 27 Avril 2009
OUVERTURE DES ENGAGEMENTS	Lundi 1 ^{er} Juin 2009
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	Lundi 20 Juillet 2009 à minuit
DISTRIBUTION DES ROAD BOOK	Samedi 1 ^{er} Août 2009 de 9H à 16H
DATE ET HEURES DES RECONNAISSANCES	Samedi 1 ^{er} Août 2009 de 9H à 17 H
VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	Samedi 1 ^{er} Août 2009 de 14H15 à 18H30
VERIFICATIONS TECHNIQUES	Samedi 1 ^{er} Août 2009 de 14H30 à 19H
HEURE DE MISE EN PLACE DU PARC DE DEPART	A l'issue des vérifications techniques
1 ^{ère} REUNION DES COMMISSAIRES SPORTIFS	Samedi 1 ^{er} Août 2009 à 20H
PUBLICATION DES EQUIPAGES ADMIS AU DEPART	Samedi 1 ^{er} Août 2009 à 21H
Tableau d'affichage officiel de l'Hôtel de Ville de Fourmies	
BRIEFING DES EQUIPAGES : (émargement)	Briefing écrit distribué avec le road book
LIEUX ET HORAIRES DE DEPART ET D'ARRIVEE DU RALLYE dimanche 2 Août 2009 : 1 ^{er} concurrent	Départ : 9H15- podium - Arrivée : 16H14 – parc fermé
VERIFICATIONS FINALES – garage Speedy – Zone commerciale de la Marlière à Fourmies	Dimanche 2 Août 2009 dès l'arrivée
PUBLICATION DES RESULTATS DU RALLYE	Classement final provisoire : 30mn après l'arrivée du dernier concurrent
Tableau d'affichage officiel Hôtel de Ville	
REMISE DES PRIX	Dimanche 2 Août 2009 – 19H30
Podium devant l'Hôtel de Ville	
En cas de météo défavorable Théâtre Municipal rue Zola à Fourmies	

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'association Sportive Automobile Sambre & Helpe (organisateur administratif et technique) organise le samedi 1^{er} et dimanche 2 Août 2009 une épreuve régionale dénommée « **27^{ème} Rallye Régional de l'Avesnois/Ville de Fourmies** ». Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA sous le numéro **R234 EN DATE DU 7 5 09.COMITE 2009/008 EN DATE DU 4 5 09.**

Comité d'organisation :

- ASA Sambre & Helpe – Président Serge FEDEROWSKI – 13 rue de la Brasserie – 59440 Dompierre/Helpe - ☎ 03.27.64.66.30 – 06.74.29.37.26 – membres : tous les membres de l'ASA Sambre & Helpe
- Secrétariat et permanence du Rallye : adresse ci-dessus puis le 2 Août – Hôtel de Ville de Fourmies – PC ☎ 03.21.82.56.68
- Secrétariat permanent pour les engagements : Vincent JUSTICE – 13 rue du Moulin – 59219 – Etroeuingt - ☎ 03.27.59.26.41

1.1 OFFICIELS DE L'EPREUVE

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président du Collège

Serge FAUVEL (2517)

Membres

JP LEOBET (2396) - JP FOREST (5699)

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course

Colette LEOBET (7042)

Directeur de course adjoint

Claudine LEMARCHAND (1459)

Adjoint à la direction de course

JP VANNOBEL (3464) - Yvette WANTZ (1598)

Directeurs de course délégués sur ES

Patrick JOVE (12818) - Annick NARGUET (1585)

Directeurs de course adjoints délégués sur ES

Joël TASSIER (143975) - HP Morin (151980)

Médecin chef

Docteur Rachid DRIS

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Responsable

Jean Michel DESSE (5538)

Adjoints

M. LEBEAU (8842) M. LECO URTOIS (142202) R. THILMANY (110645)

JC POULEUR (140581) E. REVOUX (134905)

Chargé des Relations avec les concurrents

Philippe DOLIQUE (122520)

Responsable

Jean Pierre DESCHAMPS (5545)

Adjoint

Evelyne QUILICO (141559)

Chargé des relations avec la presse

A l'exception des Membres du Collège, tous les officiels du rallye sont compétents en tant que « Juges de fait »

1.2 ELIGIBILITE

Le 27^{ème} Rallye Régional de l'Avesnois compte pour la coupe de France des rallyes 2009 2^{ème} division coefficient 2, Les championnats rallyes du Comité Régional Nord-Picardie 2009.

1.3 VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les **vérifications administratives** qui auront lieu le **samedi 1^{er} Août 2009** – Hôtel de Ville – place de Verdun – 59610 FOURMIES de **14H15 à 18H30**. Ils se présenteront avec copie des licences, permis de conduire des équipages ainsi que de la carte grise de la voiture.

Les **vérifications techniques** auront lieu le **samedi 1^{er} Août 2009** – devant l'Hôtel de Ville – place de Verdun – 59610 FOURMIES de **14H30 à 19H**.

Les **vérifications finales** éventuelles seront effectuées au Garage Speedy – zone commerciale de la Marlière à Fourmies. Le tarif horaire maximum de la main d'œuvre en vigueur est de 45 € TTC.

ARTICLE 2 – ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la FFSA. Les voitures sont assurées par l'organisateur en responsabilité civile de la mise en parc fermé de départ jusqu'à la mise en parc fermé d'arrivée ou de leur abandon.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 – DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 27^{ème} Rallye Régional de l'Avesnois doit adresser à Vincent JUSTICE (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le **Lundi 20 Juillet 2009** à minuit.

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **120** voitures maximum

3.1.11 Les droits d'engagement sont fixés à :

- avec la publicité facultative de l'organisateur : 230 €

- sans la publicité facultative de l'organisateur : 460 €

3.1.12 la demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'ASA SAMBRE & HELPE.

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 VOITURES AUTORISEES : voir pages 11 & 13 du règlement standard FFSA.

4.3 ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.1.2 Toute assistance est **INTERDITE** en dehors du parc d'assistance situé place Verte à FOURMIES (voir road book). En dehors du parc d'assistance, toute réparation ou ravitaillement ne pourra être effectué que par les membres du bord et exclusivement par l'équipage.

La bonne observation de ces prescriptions sera vérifiée par des juges de faits et toute infraction fera l'objet d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

4.3.2 Dans le parc d'assistance, il est demandé aux concurrents de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un **extincteur**, de disposer sous chaque voiture de course **une bâche étanche**, de prendre en charge **l'enlèvement de leurs déchets** - Voir pages 15 & 16 du règlement standard.

4.3.2.3p Limitation de changements de pièces. Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5 – PUBLICITE

5.2 La publicité collative obligatoire et la publicité facultative seront communiquées aux équipages par un additif au présent règlement particulier qui sera remis lors de la prise du road book.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 DESCRIPTION

Distance totale du parcours	92,5 kms
Nombre d'épreuves spéciales	6 (2 différentes)
Distance totale des épreuves spéciales	37,8kms (40,86%)
Nombre de sections	3
Nombre d'étapes	1
Type de revêtement des épreuves spéciales	100% asphalte

L'itinéraire, l'assistance et les horaires figureront au road book.

6.2 RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard de la FFSA

Le **carton d'itinéraire** sera remis aux concurrents régulièrement engagés à l'Hôtel de Ville – place de Verdun 59610 Fourmies, le **samedi 1^{er} août de 9H à 16 H**.

6.2.1 Les reconnaissances sont interdites en dehors des jour et heures prévus. Elles sont tolérées et limitées à **3 passages maximum** par équipage dans les limites fixées ci-après : Samedi 1^{er} août 2009 – ES 1 & 2 de 9 H à 17 H. Divers contrôles seront mis en place sur l'ensemble du parcours.

Tout retour en arrière et bouclage en cours de reconnaissance des épreuves spéciales sont interdits.

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DU RALLYE

7.1 DEPART – conforme au règlement standard de la FFSA

7.2 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.1.1p Les signes distinctifs des commissaires sont : commissaires de route : combinaison blanche ou vêtements reconnaissables – chefs de poste : chasuble

7.5 EPREUVES SPECIALES (E.S) – conforme au règlement standard de la FFSA

7.5.1 Chronométrage : le chronométrage sera effectué au dixième de seconde avec cellules.

IL EST OBLIGATOIRE pour un concurrent **abandonnant** sur le routier ou dans une ES de prévenir le plus rapidement possible le PC course au ☎ **03.21.81.56.68.**

7.7 ARRIVEE DU RALLYE

L'arrivée du rallye sera jugée au CH 6A « Fourmies Arrivée ». La zone comprise entre le CH 6A et l'entrée de parc fermé sera considérée comme parc fermé. Les équipages peuvent pointer en avance au CH 6A « Fourmies – arrivée » sans encourir de pénalité.

ARTICLE 8 – RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard de la FFSA (pour 2009 : réclamation 670 € - appel 3.200 €)

ARTICLE 9 – CLASSEMENT

Conforme au règlement standard de la FFSA

ARTICLE 10 – PRIX ET COUPES

A/ Répartition des prix

SCRATCH

1 ^{ER}	2ème	3ème
220 €	165 €	110 €

AUX CLASSES

PARTANTS	1 ^{ER}	2ème	3ème	4ème
1 à 3	100 €			
4 à 5	100 €	70 €		
6 à 10	130 €	100 €	70 €	
+ 10	200 €	150 €	100 €	70 €

FEMININ / Idem classe

LES PRIX EN ESPECES SONT CUMULABLES

B/Coupes

De nombreuses coupes seront distribuées

LES COUPES NE SONT PAS CUMULABLES

C/ Divers

Un lot de valeur sera remis au premier pilote classé licencié à l'ASA SAMBRE & HELPE

10.1 REMISE DES PRIX

La remise des prix du 27^{ème} Rallye Régional de l'Avesnois se déroulera le **dimanche 2 Août 2009 à 19 H 30** sur le podium devant l'Hôtel de Ville de Fourmies. En cas de mauvaises conditions météorologiques, elle se fera au Théâtre Municipal rue Zola à Fourmies. Tout équipage absent à la remise des prix verra son ou ses prix annulés. Tous les résultats en direct sur le site Internet du Comité Régional Nord/Picardie.

www.sportautonord.com